



Énergies renouvelables thermiques

COT EnR

Contrat d'objectif territorial de développement des énergies renouvelables

UN CONTRAT TERRITORIAL

Le contrat d'objectif territorial des énergies renouvelables thermiques est un contrat qui vise à rendre accessibles des financements et soutenir les projets d'investissement d'énergies renouvelables thermiques (géothermie et biomasse).

Les financements sont de 45 % cumulables le cas échéant avec le FEDER et les aides de l'État (DETR, DSIL), permettant d'atteindre dans le meilleur des cas des taux de 80 % de subventionnement.

QU'EST-CE QU'UN COT EnR ?

Le COT EnR est un outil destiné au développement des énergies renouvelables, à l'échelle d'un territoire porté par une structure publique.

Le soutien peut porter sur :

- des actions de promotion, d'animation et de coordination ;
- des études préalables ;
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- tous types d'actions visant à soutenir le développement des filières EnR adapté au contexte d'un territoire.

Les **filières éligibles** au COT EnR sont la production de chaleur à partir de :

- la biomasse ;
- la géothermie ;
- l'énergie solaire thermique ;
- la chaleur fatale.

Les énergies renouvelables de type photovoltaïque, éolien ou hydroélectrique ne peuvent être financées dans le cadre du COT EnR.

DEUX TERRITOIRES POUR UN COT EnR

Le Pays de Valençay en Berry et le Pays Castelroussin Val de l'Indre ont souhaité promouvoir et développer l'utilisation des énergies renouvelables sur leurs territoires en s'engageant dans un COT EnR commun.

Grâce au COT EnR, les investissements nécessaires au développement des énergies renouvelables, sur les deux territoires, peuvent désormais bénéficier de financements à hauteur de 45 %.

Le COT EnR doit permettre aux territoires et à ses acteurs d'amplifier la mise en place d'une dynamique de projets et d'une politique volontariste pour le développement des énergies renouvelables. Le Pays de Valençay en Berry et le Pays Castelroussin Val de l'Indre sont marqués par des entités agricoles et forestières fortes, avec

les forêts de Gâtines, de Châteauroux, de Lancosme, de Levroux, de Bouges, etc. Elles représentent un potentiel économique et environnemental qui fait partie de leurs axes de développement depuis de nombreuses années. Le Pays de Valençay en Berry dispose d'une plateforme de bois déchiqueté située sur la commune de Poulaines et le Pays Castelroussin accueille 2 acteurs de bois énergie de dimension industrielle : Bois Bûches Centre Atlantique à Villedieu et Bois Factory's à Buzançais.

À ce potentiel s'ajoutent les ressources liées à la valorisation des bois de haies et

des bords de rivières, en tant qu'atouts paysagers à préserver et valoriser. Des opérations de plantation de haies ou d'agroforesteries sont par ailleurs menées sur ces territoires. Ces éléments sont des ressources durables et constituent un véritable atout pour l'autonomie des territoires sur le plan énergétique.

De plus, les opportunités de développement géothermique sur ces

deux territoires sont nombreuses en raison de la nature des terrains sédimentaires.

Le Pays de Valençay en Berry et le Pays Castelroussin Val de l'Indre sont donc décidés, à l'échelle de leur territoire, à renforcer la mise en place d'unités de production d'énergies renouvelables dans la poursuite des réalisations déjà effectives. L'accord du COT EnR confirme cet engagement et cette dynamique.

UN DEUXIÈME COT ENR POUR LES DEUX TERRITOIRES CONFIRME CET ENGAGEMENT ET CETTE DYNAMIQUE.

La preuve en est, ils l'ont déjà fait avec nous.... :

Installations de pompes à chaleur (PAC) géothermiques

- Sur nappe pour le centre aquatique Balsanéol de Châteauroux Métropole ;
- Sur nappe pour le centre aquatique communautaire à Chatillon-sur-Indre ;
- Sur corbeilles pour deux logements communaux à Parpeçay (Val-Fouzon) ;
- Sur sondes au restaurant communal de la Foulquetière à Luçay-le-Mâle ;
- Sur nappe pour l'école, la cantine scolaire et la médiathèque à Nihérne ;
- Sur sondes pour l'extension du village retraite de Luçay-le-Mâle ;
- Sur nappe au restaurant communal de Vicq sur Nahon ;
- Sur sondes pour le collège d'Écueillé.

Installations fonctionnant avec la biomasse

- Réseau de chaleur communal de 700 mètres alimenté par une chaufferie bois de 200 kW à Neuilly-les-Bois pour la mairie, la bibliothèque, l'agence postale, la salle des associations, trois logements communaux, les bâtiments du groupe scolaire, la garderie, des habitations privées et le café communautaire ;
- Chaufferie bois de 2 x 600 kW pour les serres de la société La Tomate Gourmande à Levroux ;
- Chaudière bois à l'école Joseph Pêcherat à Levroux
- Chaufferie granulés bois de 56 kW pour l'EHPAD à Pellevoisin ;
- Chaudière à plaquettes pour la salle communale et la mairie de Luçay-le-Mâle ;
- Réseau de chaleur avec plusieurs chaudières à granulés à Géhée ;
- Chaudière à granulés dans un hébergement touristique de grande capacité à Villentrois ;
- Chaudière à plaquettes pour l'EHPAD d'Écueillé.

Projets identifiés

Bois énergie ●

Géothermie ●

*Les dossiers déjà réalisés sont
signalés par une bordure*



■ Pays de Valençay en Berry

■ Pays Castelroussin Val de l'Indre

VOS CONTACTS

Pays de Valençay en Berry

Amandine Rousseau

☎ 02 54 00 32 35

contact@paysvalencayenberry.com

Pays Castelroussin Val de l'Indre

Christophe Aufrère

☎ 02 34 68 04 67

direction@payscastelroussin.fr